

République Française

COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Séance du Conseil Municipal

du 5 juillet 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, le mardi 5 juillet 2022 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation adressée le mercredi 29 juin 2022.

Étaient présents : M. RÉVILLON, Maire, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL (à partir de 20h24), Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Maires Adjoints ; M. DUVIVIER, Mme EMIRIAN, M. KLEIN, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme DUCLOUX, M. PRUNUS, M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme COLOMBEL (jusqu'à 20h24), M. MAINGUY, Mme DE PERIER, Mme DE PRATI, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, M. SIBON, Mme JOAQUIM BOURALY, M. CLAUSSMANN, Mme MARTY, Mme VIGNON, M. MBANZA, Mme PETIT.

Procurations : M. MAINGUY a donné pouvoir à M. CROSNIER-LECONTE, Mme ROSSIGNOL de la RONDE à Mme JAUFFRET, Mme DE PERIER à Mme COLOMBEL, Mme JOAQUIM BOURALY à Mme TOUSSAINT, M. CLAUSSMANN à M. LANOY, Mme VIGNON à M. PRUNUS, M. MBANZA à M. SCHNEIDER.

M. DUVIVIER est désigné comme Secrétaire.

La séance est ouverte, dans le respect des règles sanitaires liée à la pandémie de covid-19, sous la présidence de Monsieur le Maire, qui propose au Conseil Municipal la désignation du Secrétaire de Séance.

Est seul candidat Monsieur Michel DUVIVIER, Conseiller Municipal.

M. Michel DUVIVIER est désigné comme Secrétaire de Séance.

Approuvé par :

28 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, M. LOUIS, Mme EMIRIAN, M. KLEIN, Mme LEVÉQUE, Mme TOUSSAINT, Mme JOAQUIM BOURALY, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, M. RIBEYRE, M. CLAUSSMANN, Mme DUCLOUX, M. PRUNUS, Mme VIGNON, M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

et 1 abstention : M. DUVIVIER.

-oOo-

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des Membres de l'Assemblée Communale le compte rendu sommaire de la séance publique du mardi 31 mai 2022 qui est adopté par :

Adoptée par :

26 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, M. DUVIVIER, M. LOUIS, Mme EMIRIAN, M. KLEIN, Mme LEVÉQUE, Mme TOUSSAINT, Mme JOAQUIM BOURALY, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, M. RIBEYRE, M. CLAUSSMANN, Mme DUCLOUX, M. PRUNUS, Mme VIGNON.

et 3 abstentions : M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

2022/S04/001 - Approbation du projet éducatif territorial (PEdT) pour la période 2022-2025 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit projet.

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 votants.

-oOo-

2022/S04/002 - Convention relative à la mise en place du PASS CULTURE - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/003** - **Organisation du Festival « Des Bulles à Bois-Colombes » de bandes dessinées 2023 – Approbation du règlement du concours de bandes dessinées amateur – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de remettre les prix du concours de bandes dessinées amateur - Approbation de la convention type relative aux auteurs et autorisation donnée à Monsieur le Maire d'en conclure – Approbation de la convention type relative aux exposants et autorisation donnée à Monsieur le Maire d'en conclure – Approbation de la convention type de mécénat et autorisation donnée à Monsieur le Maire d'en conclure – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures d'exécution nécessaires à l'organisation du Festival.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/004** - **Convention relative à l'organisation d'une vente de livres déclassés à conclure avec l'association LIRE ET FAIRE LIRE 92- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/005** - **Convention type relative à l'organisation de la manifestation « un week-end en train miniature » à conclure avec les exposants. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer lesdites conventions.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/006** - **Convention de partenariat entre la ville de Bois-Colombes et le théâtre d'Asnières-sur-Seine - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/007** - **Convention financière pour l'organisation de la Fête des Bourguignons entre la ville d'Asnières sur Seine et la ville de Bois Colombes. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/008 - Cession d'un appartement communal (lot n°27) sis 5, rue du Général-Leclerc à Bois-Colombes.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/009 - Cession d'un appartement communal (lots n°50 & 39) sis 9, rue du Général-Leclerc à Bois-Colombes.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/010 - Cession d'un bien communal sis 1bis, avenue Albert à Bois-Colombes.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 29 votants.

-oOo-

- 2022/S04/011 - Convention de subventionnement par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine du projet de requalification des rues Victor Hugo et du Général Leclerc.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 votants.

-oOo-

- 2022/S04/012 - Communication du rapport annuel du délégataire du service public de fourrière automobile pour l'année 2021 par la société S.N.C.D.R.**

Le conseil municipal prend acte

-oOo-

- 2022/S04/013 - Création du taux horaire de vacation pour des permanences de conseil et d'information.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 votants.

-oOo-

- 2022/S04/014** - **Approbation de la convention relative aux prestations du service Conseil, Insertion, Maintien dans l'Emploi (CIME) à conclure avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne pour la mise en œuvre d'actions dans le domaine du handicap au travail, du reclassement professionnel pour inaptitude et du maintien dans l'emploi pour les agents de la Commune.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 votants.

-oOo-

- 2022/S04/015** - **Adoption du plan de formation des agents pour la période 2022-2025.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 votants.

-oOo-

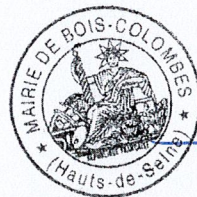
- 2022/S04/016** - **Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Créations et suppressions de postes.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 votants.

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 21h10.

Le MAIRE,
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine




Yves RÉVILLON